



Great
Place
To
Work®



Best Workplaces™

50 à 500 salariés

FRANCE

2018



GARANCE

Garants de votre
indépendance

COMMUNIQUE DE PRESSE

28 mars 2018

RECONNAISSANCE GARANCE gagne **22** places dans le classement annuel des entreprises où il fait bon travailler

Pour la deuxième année consécutive GARANCE est lauréate au palmarès France Best Workplaces, dévoilé le 27 mars par l'Institut Great Place to Work. Concourant dans la catégorie des entreprises de 50 à 500 salariés, la mutuelle passe de la 41^{ème} place en 2017 à la 19^{ème} place en 2018. Une distinction qui vient récompenser une démarche qualité et une politique RSE ambitieuses, qui intègrent notamment de nombreuses actions en faveur du bien-être au travail de ses collaborateurs.

92% des collaborateurs estiment que GARANCE est une entreprise où il fait vraiment bon travailler

Inscrite dans une démarche qualité globale qui prône l'amélioration continue et vise l'excellence depuis 2012, GARANCE place ses clients au cœur de sa démarche. Par client elle entend ses adhérents qu'elle assure, mais aussi ses clients internes que sont ses collaborateurs. Mesures **relatives à l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle** sous forme d'aides financières, d'autorisations spéciales d'absence, incitation et accompagnement de **l'innovation participative**, **journées** annuelles dédiées au **bien-être au travail**, cours de **sophrologie**, mise à disposition **d'une conciergerie d'entreprise**, journée de reconnaissance des Garanciennes ne sont que quelques-unes des actions mises en place au sein de GARANCE.

« Au-delà du plaisir que nous avons à recevoir cette distinction, elle prend un sens particulier. Elle est en effet le reflet de la perception de nos engagements par nos collaborateurs, c'est le meilleur retour pour l'entreprise. Savoir par exemple que 96% sont fiers de notre contribution citoyenne nous conforte dans nos choix. Je leur dédie ce prix, à eux tous qui se mobilisent chaque jour pour donner le meilleur d'eux-mêmes et relever tous les challenges qu'impose notre ambition pour apporter le meilleur service à nos clients »

Danie Amata, Directeur général délégué de GARANCE



Great
Place
To
Work®



Best Workplaces™

50 à 500 salariés

FRANCE

2018



GARANCE

Garants de votre
indépendance

« Un grand bravo à Garance, qui intègre de nouveau notre Palmarès à la XXe place. Cette mutuelle est engagée dans une démarche qualité visant l'excellence, qui place le client, l'élu, le partenaire et surtout le collaborateur au cœur de ses préoccupations quotidiennes. Les collaborateurs s'investissent dans de nombreux challenges innovants qui leur permettent de s'épanouir dans leur entreprise. C'est pour nous une vraie fierté de récompenser cette mutuelle qui met réellement en œuvre les valeurs qu'elle prône, et porte une grande attention à la satisfaction de ses clients ! »

Patrick Dumoulin, Directeur Général de Great Place to Work® France

Chiffres clés de l'enquête¹

98% des collaborateurs de GARANCE ont répondu au questionnaire adressé par l'Institut Great Place to Work.

92 % affirment que c'est une entreprise où **il fait vraiment bon travailler** (+11 points / 2016)

95 % estiment que l'équilibre **vie professionnelle / vie privée** est encouragé (+ 10 points / 2016)

96 % sont fiers de la **contribution citoyenne** de leur entreprise (+ 5 points / 2016)

98 % mettent en avant le **traitement équitable** entre les hommes et les femmes (+ 1 point / 2016)

89 % veulent travailler **longtemps** dans cette entreprise (+ 1 point / 2016)

A propos de GARANCE :

GARANCE est la première mutuelle de France, en chiffre d'affaires, sur le marché de la retraite Madelin. Acteur majeur de l'épargne retraite avec près de 275 000 adhérents et 350 000 contrats en portefeuille, GARANCE a également su développer une offre globale d'assurance de personnes désormais ouverte à tous. www.garance-mutuelle.fr

A propos de l'Institut Great Place to Work®

Fondé aux Etats-Unis en 1992, l'Institut Great Place to Work® s'installe en France en 2002 à la faveur d'un appel d'offres de la Commission Européenne, qu'il remporte. Depuis 16 ans, Great Place to Work® France accompagne les entreprises et les institutions sur la voie des organisations où il fait bon travailler.

¹ Scores Trust Index®, enquête Great Place to Work® pour Garance, 2017, menée auprès de la totalité des salariés



**Great
Place
To
Work®**

Best Workplaces™

50 à 500 salariés

FRANCE

2018



GARANCE

Garants de votre
indépendance

Par ses trois métiers (diagnostic, conseil, formation) et sa méthodologie unique, l'Institut est un expert reconnu du bien-être au travail, et un observateur privilégié des bonnes pratiques managériales.

Chaque année, il certifie les entreprises où il fait bon travailler et valorise les meilleures d'entre elles au Palmarès « Best Workplaces ».

Comment sont évaluées les entreprises ?

Les entreprises qui postulent au programme de reconnaissance de Great Place to Work® se soumettent à une méthodologie exigeante et reconnue. Nous les évaluons à l'aide de deux outils : le Trust Index© est une enquête auprès de l'ensemble des salariés qui compte pour 2/3 de la note finale de l'entreprise, le Culture Audit© évalue la qualité et diversité des pratiques managériales mises en place au sein de l'entreprise. Il compte pour 1/3 de la note finale.

www.greatplacetowork.fr ou info@greatplacetowork.com

Contacts presse

Elisabeth MARZAT – Relations presse – 01 53 21 12 44 / 06 65 59 61 69 emarzat@garance-mutuelle.fr

Philippe BOLLECKER – Directeur général délégué – 01 53 21 11 62 pbollecker@garance-mutuelle.fr

